

PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL – 12 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le douze septembre, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date 06 septembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de Mr Thierry BERNARD, Maire.

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES Dominique PELLERIN, Aïcha TITOUNI Guillaume VIARD.

Absent excusé : Marc COUSSEAU

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Votants : 09

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la réunion du 18 juillet 2023.

- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Maire présente de nouvelles demandes de subventions : l'une du Vélo Club Blancois et l'autre du club de ping pong de St Civran. Il rappelle que des compléments d'information avaient été demandés à certaines associations ; les réponses sont toujours en attente.

Après délibération le conseil municipal attribue les subventions suivantes :

Associations subventionnées	Vote 2023
Vélo Club Blancois	300 €
FC SSRP	625 €
Club Pongiste St Cyprien	100 €

- REGLEMENT DU CIMETIERE

Depuis la dernière présentation du projet de règlement de cimetière, quelques modifications et précisions ont été apportées. Les élus souhaitent reporter le vote du règlement à la prochaine séance de conseil, pour une prise d'effet au 1^{er} janvier 2024.

Les tarifs actualisés des ventes de concessions seront revus ultérieurement également.

- RAPPORT D'EXPERTISE – ORAGES DE GRELE DE JUIN 2022

Le maire présente aux élus le rapport de l'expertise de la compagnie d'assurance. La compagnie applique de forts taux de vétusté sur plusieurs bâtiments, certains justifiés, d'autres moins.

Le reste à charge de la part communale reste très élevé et le maire propose de contacter l'assureur pour renégocier certains points du rapport. L'adjoint en charge des bâtiments communaux s'occupe de ce dossier.

Selon la suite donnée, il est envisageable que la commune renonce à certaines réparations.

- LOGEMENT COMMUNAL : 5 RUE D'EN BAS - CHENIERS

Le maire présente l'étude thermique réalisée pour ce logement. Maintenant, il s'agit de faire réaliser des devis de rénovation, en conformité avec les préconisations du rapport thermique. Le maire et l'adjoint en charge des bâtiments contacteront les entreprises pour des devis de menuiseries, d'isolation, de peintures, de pompe à chaleur...

Pour financer cette rénovation, le maire étudiera les différentes possibilités de subventions mobilisables.

- PROJET FAR 2024

Il faut dès maintenant anticiper les projets 2024 pour lesquels le Fonds d'Action rurale peut être demandé.

Après discussion, les élus décident de poursuivre le projet d'acquisition d'un bac récupérateur d'eau (installation comprise). Ils décident également de changer les portes du gîte communal afin de poursuivre la rénovation thermique de ce bâtiment. Pour mémoire, la toiture du gîte a été isolée, les radiateurs ont été changés, ainsi que les vélux à l'étage.

Selon le montant de ces travaux, s'il reste des fonds disponibles, les élus souhaitent faire poser un lampadaire solaire au Loudieu (déjà évoqué lors de précédentes réunions).

- TRAVAUX EN COURS

Voirie : comme prévu, les travaux viennent de commencer cette semaine. Les panneaux de signalisation commandés sont en cours de fabrication et seront installés prochainement.

Réseau électrique à la Puychallerie : le SDEI a demandé des arrêtés de circulation pour ce hameau ; les travaux devraient débuter sous peu.

Éclairage public : le maire rappelle qu'il souhaite que la commune puisse bénéficier du Fonds Vert pour moderniser l'éclairage public : source d'économies d'énergie pour une meilleure maîtrise des dépenses publiques, ainsi que projet qui s'inscrit dans une démarche de développement durable. Reste à voir si ce fonds sera reconduit en 2024.

- QUESTIONS DIVERSES

Dépôts sauvages (décharges en pleine nature) : De nouveaux dépôts sont constatés. Le maire annonce qu'il va participer à des ateliers organisés par l'Association des Maires de l'Indre ; l'un des ateliers concerne la gestion des dépôts sauvages.

Fibre optique : Rappel : Une réunion publique aura lieu à la salle Guy Authiat de Sacierges le mercredi 20 septembre, à 18h30. Cette rencontre, **ouverte à tous**, est organisée par Berry Fibre Optique en charge du déploiement de la fibre. En voici le déroulé :

- Film présentant la construction et les avantages de la fibre optique
- Présentation du déroulement d'un raccordement
- Questions/réponses.
- Accès au stand des opérateurs présents (en fonction de leur planning de déploiement)

Bulletin communal : L'adjointe en charge de la communication demande aux élus de faire parvenir leurs articles, ou projets d'articles, dès maintenant pour la rédaction du prochain bulletin.

Bâtiments remarquables : Il existe dans la commune des bâtiments non classés, mais qui présentent un intérêt architectural ou patrimonial certain. À titre d'exemple, la chapelle de Chéniers aurait besoin d'une restauration de plafond. Une conseillère municipale prendra contact avec la Fondation du Patrimoine pour déterminer s'il est possible d'obtenir un financement.

Le Relais de l'Abloux : le maire annonce que le lave-vaisselle a été changé, ainsi que la friteuse. Il valide également le devis de l'entreprise Delaune pour changer le bac dégraisseur (sujet abordé en précédent conseil)

Symctom : Le Symctom a contacté la mairie pour livrer les futurs bacs des usagers. Il propose deux modes de distribution :

- les usagers sont invités à récupérer leurs bacs (site et période déterminés par la mairie)
- livraison à domicile, avec camion et personnel communal

Les élus choisissent une livraison à domicile, car c'est ainsi que le Symctom avait présenté le projet et tous les usagers n'ont pas les moyens de se déplacer pour venir chercher leurs containers (poubelles).

Fin de séance : 22h30 -